

Anne de Perrot, l'Aymée de Pierre de Brach

Maïté ETCHECHOURY

Je remercie M. Louis Torchet, conservateur à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, qui m'a aimablement fait parvenir les photographies de l'édition originale des œuvres de Pierre de Brach.

1. Seigneur de la Motte Montussan, il fit des études de droit à Toulouse où il remporta le prix de l'Eglantine aux Jeux floraux en 1567. En 1572, il est avocat au Parlement de Bordeaux puis, en 1577, il acquiert la charge de contrôleur en la Chancellerie du Palais. Ami de Du Bartas et de Montaigne, qui lui confia la préparation de l'édition posthume des *Essais*, il publie ses *Poèmes* en 1576 chez Simon Millanges à Bordeaux (Voir l'introduction de « Pierre de Brach, *Les Amours d'Aymée*, édition critique avec introduction et notes par Jasmine Dawkins », Genève, Droz, 1971 ; du même auteur, « Pierre de Brach (1547 ?-1605) : a poet honoured in his own century », dans *Nottingham French Studies*, vol. 7/1, mai 1968).

2. Tous les titres sont empruntés aux poèmes de Pierre de Brach.

3. Ode du livre second des *Amours d'Aymée*, éd. citée, p. 221.

4. Élégie - extrait (op. cit., p. 362).

5. Un François de Perrot, sieur de Crognac, est attesté en Périgord en 1599 (Arch. dép. Dordogne, 24 J 148).

6. *Notice sur Pierre de Brach, poète bordelais du XVIe siècle*, par Reinhold Dezeimeris, Paris, Aubry, 1868, p. 14, et Jasmine Dawkins, éd. citée, p. 1.

Si l'on connaît relativement bien la vie du poète bordelais Pierre de Brach (1547-1605), sa femme et principale inspiratrice, Anne de Perrot, n'est qu'une figure idéalisée des *Amours d'Aymée* et des *Regrets* qu'il lui consacra¹. Deux pièces conservées aux Archives, que nous publions ci-dessous, permettent d'évoquer de manière plus précise la mémoire de cette personnalité féminine mal connue.

Je veux après mille ans, faire parler de toi²

Dans les deux livres des *Amours d'Aymée*, d'innombrables élégies, odes et sonnets, se font l'écho des sentiments qui unissaient Pierre de Brach et Anne « Aymée » de Perrot, dont il dresse ainsi le portrait :

*[...] Je leur dy : « Ma maistresse est belle,
Vous en parlez comme envieus,
Vous mesmes la jugeriez telle,
Si vous la voiez par mes yeux.*

*Pour estre entre noirette et brune,
Vous cuidez blasmer sa beauté,
Mais de quoy flambe au ciel la lune,
Si non de sa brune clarté*³ ? [...]

On croit entendre la voix du poète à travers de nombreux vers adressés à son inspiratrice :

*Qui jamais eust pencé, en te voyant si belle
Que tu fusses ainsi rigoureuse et rebelle ?
Et que pouvoi je attendre en voyant ton maintien,
Ton humble contenance et ton doux entretien,
Ton parler gracieux, ton sous-ri amiable,
Sinon que tu serois envers moi pitoyable ?
Sinon que tu prendrois de moi quelque pitié,
Après avoir conneu ma constante amitié*⁴ ?

Mon Dieu, qu'elle estoit belle et belle sa clarté !

Anne de Perrot, fille peu argentée d'un « feu seigneur de Crognac⁵ », que Pierre de Brach rencontra en 1568 et épousa en 1572, non sans de vives réticences de sa

famille, mourut prématurément le 8 juillet 1587, sans doute d'une maladie contractée en soignant un proche. Les pairs écrivains et poètes de Pierre de Brach, dont Juste Lipse, lui montrèrent toute leur estime et admiration, notamment lors de la mort de sa femme⁶.

Nous avons la chance de conserver dans le fonds de Sallegourde, en raison des liens familiaux de cousinage entre Pierre de Brach et les Makanam de Sallegourde⁷, outre trois lettres de Pierre de Brach, deux lettres d'Anne de Perrot⁸. Ces documents nous livrent un peu de sa personnalité et nous laissent entendre, de manière discrète, la voix de la femme derrière l'amante idéale immortalisée par son poète d'époux. Écrivant à Madame de Sallegourde, Anne de Perrot évoque, à mots couverts, mais non sans esprit, la vie intime des femmes de ce temps : maternités⁹, mais aussi vie conjugale. Si les lettres ne sont pas autographes, les signatures seules ayant été apposées par Anne de Perrot, leur écriture témoigne néanmoins d'un entourage rompu aux études et à l'écriture humanistique, que pratiquait Pierre de Brach. Se dessine entre les lignes celle « qui la crainte de Dieu reservoit a son ame, le devoir au mary, aux enfans l'amitié, le respect a chascun, aux povres la pitié¹⁰ ».

Mademoiselle ma cousine combien que je n'eus il y a environ neuf mois l'occasion meilleure de me montrer paresseuse que je l'ay maintenant si est ce que il n'y a paresse qui ait peu m'empescher de vous escrire ce mot pour vous advertir de l'aize & contentement que j'ay receu d'avoir sceu qu'estes en bonne disposition pour maintenant je prie Dieu vous y tenir & que vous soyés en peine de renvoyer les eaus qu'avés envoyées querir pour boire & que celles qui vous ont fait se promesses soient contraintes de s'en aller seules quant elles voudront faire le voyage pour punition de la faute / Monsieur de Brach qui est party quelques heures avant que je receusse la votre pour aller a Barboutan eut bien desiré avoir ce bien de vous faire compagnie C'est luy toutefois qui est cause que vous m'apellés paresseuse Mademoiselle car souvant estant aux chams je luy ay donné charge de vous escrire en mon nom ce qu'il me disoit puis après avoir fait Voilà comment je me decharge de ma paresse Je vouldroy bien m'estre dechargée si facilement d'un gros ventre qui me poise bien davantage Je pence que vous voudriés bien avoir fait autant du votre encore qu'il ne soit pas si gros que le mien par aventure Mais j'ay si grand envie le mettre repozer que je suis contrainte vous baiser icy les mains, priant Dieu, Mademoiselle ma cousine, vous donner ce que desirés. De Bordeaux, ce V septembre 1584.

Je baise bien humblement les mains
a Monsieur de Sallegourde mon cousin.

2 E 1850/51 - 27

ANNE DE PERROT

Le devoir au mary, aux enfans l'amitié

Anne de Perrot à Madame de Makanam, sa cousine
5 septembre 1584
2 E 1850/51, pièce 27.

Mademoiselle ma cousine, combien que je n'eus il y a environ neuf mois l'occasion meilleure de me monstrier paresseuse que je l'ay maintenant, si est-ce que il n'y a paresse qui ait peu m'empescher de vous escrire ce mot pour vous advertir de l'aize et contentement que j'ay receu d'avoir sceu qu'estes en bonne disposition pour maintenant. Je prie Dieu vous y tenir et que vous soyés en peine de renvoyer les eaus qu'avés envoyées querir pour boire et que celles qui vous ont [fait] soient contraintes de s'en aller seules quant elles voudront faire le voyage pour punition de la faute. Monsieur de Brach, qui est party quelques heures avant je receusse la votre pour aller a Barboutan eut bien desiré avoir ce bien de vous faire compagnie. C'est luy toutefois qui est cause que vous m'apellés paresseuse, Mademoiselle ; car souvant, estant aux chams, je luy ay donné charge de vous escrire en mon nom, ce qu'il me disoit puis après avoir fait. Voilà comment je me decharge de ma paresse. Je vouldroy bien m'estre dechargée si facilement d'un gros ventre qui me poise bien davantage¹¹. Je pence que vous voudriés bien avoir fait autant du votre, encore qu'il ne soit pas si gros que le mien par aventure. Mais j'ay si grand envie le mettre repozer que je suis contrainte vous baiser icy les mains, priant Dieu, Mademoiselle ma cousine, vous donner ce que desirés. De Bordeaux, ce V septembre 1584.

7. Bertrand de Brach, sixième enfant de Pierre de Brach, eut pour parrain, en 1583, Monsieur de Sallegourde (« Mémorial de famille de Brach », dans Archives historiques de la Gironde, tome 1, n°33, p. 64).

8. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1850/51. Signalées dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (Procès-verbaux de séances, t. 15 (1888), p. 42 et 134), elles semblent être restées inédites à ce jour. La pièce 27 a figuré dans l'exposition des Archives de la Dordogne « Il était une fois l'écriture » en 1992.

9. En quinze ans de mariage, Anne de Perrot eut onze enfants, dont huit vivants lors de son décès.

10. Élogie a monsieur de Malvin, seigneur de Cessac, éd. citée, p. 282.

11. L'enfant attendu, une fille nommée Marie, naquit le 9 septembre 1584 (Mémorial, éd. citée, p. 64).

Monsieur et mademoiselle
de Monplazir baizent bien
humblemant les mains a
Mademoiselle de Sallegourde et a
monsieur mon couzin aussi comme
ilz font bien aussi a vous.
Je baize bien humblemant les mains
a Monsieur de Maquenon mon
couzin.

Vostre tres humble et tres obeissante
cousine
Anne de Perrot

[*Au dos*] A madamoyselle ma cousine, madamoyselle de Maquenon, à
Sallegourde

[*d'une autre main*] Lettre de mademoiselle de Brach

La même à la même

[v. 1585-1587¹²]
2 E 1850/51, pièce 33.

Vous avés eu plus de peur que je vous blasmasse comme paresseuse, madamoyselle ma cousine, que je n'en ay pas eu d'envie. Je ne vous ay eue jamais qu'en toute bonne reputation. Je n'ay douté ny de vostre diligence ny de votre amitié ; et s'il y a de la nonchalance en vostre maison, je suis toute certaine qu'elle est toute en mon bon couzin, qui est, a mon avis, negligent assés pour toute une famille et plus, si je ne me trompe, que monsieur de Brach, que vous faites si paresseux. Vous de votre part vous n'estes point telle, je le sçay bien. Les fautes que vous dites avoir faites a cause de vostre negligence sont bien petites. Il vous est bien aise de vous en decharger et plus a mon opinion qu'il ne vous a pas esté de vostre ventre, chose a la verité merveilleuse, car les fautes vous partoient de paresse et le ventre, comme je pense, d'une trop grande diligence. S'il est ainsi je m'en remets a vous. De ma part, j'ay bien une semblable tumeur de ventre ; mais je ne sçauroi bonnement dire si je l'ay prise pour avoir esté trop paresseuse ou trop diligente. Car j'ay (je le confesse) esté paresseuse a detourner les causes de cette maladie ; mais aussy puis-je bien assurer que je ne l'ay pas prinse pour trop dormir. Quoy que soit je voudroi de bon cœur qu'elle fust purgee comme la vostre car en ce temps contagieux, toutes tumeurs sont dangereuses. Au reste, puisque ce maudit temps nous tien icy si seules, je suis tres aise, croyés m'en quand nous entendons des nouvelles de nos bons parens et amis et vous prie croire que je voudroi estre en ces quartiers pour pouvoir vous voir et vous faire quelque service ; ce que je fairoi d'aussy bon cœur que je vous baize bien humblement les mains, vous souhaitant tout bien et felicité.

J'ay gardé ce coin icy pour y baizer
les mains a ma grosse cousine votre
fille, comme je fay aussy a monsieur
mon couzin son pere.

Vostre plus affectionnee cousine a
vous faire tres humble service

Anne de Perrot

[*Au dos*] A madamoyselle ma cousine, madamoyselle de Maquenon, à
Sallegourde

[*d'une autre main*] Lettre de mademoiselle de Brach

12. D'après le *Mémorial*, Letice de Brach naquit le 1^{er} décembre 1585 et Hélène le 17 mars 1587. Il est très probable toutefois que cette lettre soit de la fin de l'année 1585, Pierre de Brach s'étant retiré à Montussan en raison de la peste qui sévissait à Bordeaux, qu'Anne de Perrot évoque également dans sa lettre.

Vous avez eu plus de peur que Je vous blasmasse comme
 paresseuse Mademoiselle ma cousine que Je n'en ay pas eu
 d'envie Je ne vous ay eue Jamais qu'en toute bonne
 reputation Je n'ay doute ny de vostre diligence ny de vostre
 amitié Et si il y a de la nonchalance en vostre maison Je
 suis toute certaine quelle est toute en mon bon cousin qui est
 a mon avis negligent assez pour toute une famille. Et plus
 fin Je ne me trompe que Monsieur de Brach que vous faites
 si paresseux Vous de vostre part vous n'êtes point telle Je
 scay bien Les fautes que vous dites avoir faites a cause de
 vostre negligence sont bien petites Il vous est bien aise
 de vous en décharger & plus a mon opinion qu'il ne vous
 a pas esté de vostre ventre chose a la verité merueilleuse
 car les fautes vous parloient de paresse & le ventre comme
 Je pense d'une trop grande diligence. Si il est ainsi Je m'en
 remets a vous De ma part J'ay bien une semblable tumeur
 de ventre Mais Je ne sauroi bonnement dire si Je l'ay prise
 pour avoir esté trop paresseuse ou trop diligente Car J'ay
 (Je le confesse) esté paresseuse a détourner les causes de cette
 maladie Mais ausdy plus Je bien assurer que Je ne l'ay
 pas prise pour trop dormir. Quoy que soit Je voudrois de bon
 cœur quelle fust purgée comme la vostre Car en cetemps
 contagieux toutes tumeurs sont dangereuses. Au reste plus
 que ce maudit temps nous tient icy si seulet Je suis tresaise
 croyez m'en quand nous entendons des nouvelles de nos bons
 parens & amis & vous prie croire que Je voudrois estre en
 ces quartiers pour pouvoir vous voir & vous faire quelque
 service ce que Je feroi d'ausdy bon cœur que Je vous baille
 bien humblement les mains vous souhaitant tout bien
 & felicité

J'ay garde ce coin icy pour y baiser
 main a ma grande cousine d'ré. Mlle.
 Comme Je fay ausdy a Monsieur mon
 cousin son pere.

Votre plus affectuonnee cousine a
 vous faire tres humble service
 Anne de Perrot

DE 1850 / 51. 33

LES
P O E M E S D E
PIERRE DE BRACH
BOVRDELOIS.

DIUISES EN TROIS
L I V R E S.



Petri Asterij Nemausatis Bibliothecalis.
A B O V R D E A V X.

Par Simon Millanges, rue S. Iamme, pres
la maison de la ville,
I 5 7 6.

AVEC PRIVILEGE.

**Qui perd tout en un coup,
de perdre n'a plus crainte**

La mort prématurée d'Anne de Perrot plongea Pierre de Brach dans le désespoir. *Nous n'avons demeuré ensemble, puisqu'il a pleu a Dieu, que quinze ans, quatre mois et neuf jours. La paix, l'union de volonte, et l'amitié mutuelle et incroyable qui a esté entre nous, m'a fait trouver les annees de nostre mariage bien courtes*¹³.

Dans l'envoi des *Regrets* qu'il composa en hommage à sa femme défunte¹⁴, les sentiments que l'on trouve exprimés dans le *Mémorial* prennent une tournure plus littéraire :

Reçoy donques, o ame, qui fus digne d'un corps qui fust digne d'une telle ame, ce tesmoignage de l'ennuy presant, digne du contentement passé de ton infortuné mary, qui se cognoist d'autant plus infortuné en ta mort, qu'il se cognuist bien fortuné en ta vie. Tes jours qui ont esté siens luy ont esté courts ; ses jours, qui ne seront plus tiens, luy seront longs ; son deuil alongera en siecles les heures qui luy restent de vie ; il attendra

*la derniere, non pas comme qui l'attend aveques crainte, mais comme qui l'attend avec desir, affin que ses os reposent avec tes os, et que, comme la vie, la mort assemble les corps. [...] Adieu ma chere et bien aymee espouze ! Le ciel soit repos à ton ame, la terre legere à tes os*¹⁵ !

Les poèmes évoquent en vers sensibles et souvent déchirants la brièveté du bonheur, le chagrin et les regrets.

*C'est icy le jardin où nous souldions choisir
Et les fleurs et les fruicts que la saison amene :
C'est ores le jardin où seul je me promene,
Où je ne cueille rien que fruicts de deplaisir .
C'est icy la fontaine où nous prenions plaisir
De voir l'eau que son cours dans le vivier amene :
C'est ores la fontaine où, pour noier ma peine,
De m'eslancer dedans j'ay mille fois desir.
Mais voiez ce jardin ! il n'est plante qui sorte,
Fleur, herbe, feuille, fruit, qui n'ait la couleur morte :
Leur verd comme le mien s'est perdu dans les cieux.
Voiez cette fontaine ! elle a perdu sa cource ;
Mais ce n'est pas pourtant qu'elle ait perdu sa source :
Ains c'est qu'un nouveau cours elle a prins par mes yeux*¹⁶.

Coll. et cliché Bibl. mun. Bordeaux, B1218

13. *Mémorial*, éd. citée, p. 65. Il poursuit : « La privation de ce bien me promet mes jours advenir bien longs pour peu qu'il m'en puisse rester. J'ay conté le tems passé par annees, d'autant qu'il n'y a rien de plus certain que ce qui est passé et je conte celuy a venir par jours pource que je desire la breveté de l'un et non pas la longueur de l'autre. Lors donques qu'il plaira a Dieu m'apeller, quand bien ce seroit dans un momant, ce ne sera point trop tost, pourveu qu'il luy plaise m'apeller a soy. Comme homme, je ne veux pas desirer ma mort ; mais comme n'ayant plus de plaisir a vivre, je ne la veux pas craindre ».

14. Ils furent publiés pour la première fois, ainsi que le volume second des *Amours*, par Reinhold Dezeimeris en 1861 d'après les manuscrits conservés dans la famille de Brach.

15. Dédicace des *Regrets* et *larmes funèbres sur la mort d'Aymée*, de Pierre de Brach (*Les Amours d'Aymée*, éd. critique par J. Dawkins, p. 274).

16. Sonnet, *Regrets* (op. cit., p. 305).

Ζεὺς θυμὸν, καὶ σάρκα φιλοσωεδήσατο δέσμων,
 Ὀν πέρ' ἀπορρήξας ρεῖα λύει θάνατος.
 Ταῦτα δ' ἀπὸ ζώντων ἀετάραι, μήμης τε Βροτείης,
 Ὡς ὄναρ ὀφθαλμῶν φένη ἀνοιγομένων.
 Μῆσα μόνη λήθης, ἢ μοίρας ἀμμορον οἷς ρου
 Τέυξε νόον, μένη σώματα ζωγραφίη.
 Οὐδ' ἐσὺ ζωγραφίης ὀπιδύεαι, ἐδ' ἐσὺ Μῆσης,
 Σῆς δ' ἔνεκεν Τιμῆς ἀμφιπένοιο δῆαι.
 Σοὶ γ' ἑτέρη μόρφην γράψεσθαι νοεῖοιτι, ὁμοίω,
 Ἡδ' ἑτέρη ζαδῆς μέτρα λέγει παρὰ πιδος.
 Μῆσης ὅσις ἀκεί, ὁ Βραχίει αὐτῆ ἀκεί,
 Βραχίει ἢ σὲ βλέπει ὅσις ἀγαλμα βλέπει.
 Χαίρε μέγ' ἐν, δις χαίρε δις ἀμβροτε, σώματε, νῆϊτε,
 Καὶ διὰ τὴν Μῆσιω, ἢ διὰ ζωγραφίω.

Μιραλίε.



*Cernū adumbratos Brachij sub imagine vultus,
 Verior in scriptis cuius imago laetet.
 Sed male conueniunt, iuuenem quem pingit imago,
 Ilium restantibus carmina scripta senem.*
 MARI ALDV 8

Portrait de Pierre de Brach
 Coll. et cliché Bibl. mun. Bordeaux, B1218